DIRECTIVE 93/79/CEE DE LA COMMISSION

du 21 septembre 1993

énonçant des mesures d'application supplémentaires pour les listes des variétés de plantes fruitières et de matériels de multiplication de plantes fruitières tenues par les fournisseurs conformément à la directive 92/34/CEE du Conseil

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté économique européenne,

vu la directive 92/34/CEE du Conseil, du 28 avril 1992, concernant la commercialisation des matériels de multiplication des plantes fruitières et des plantes fruitières destinées à la production fruitière [1], modifiée par la décision 93/401/CEE de la Commission [2], et notamment son article 9 paragraphe 6,

considérant qu'il existe déjà au niveau international un système de description de variétés ; que l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a mis au point un tel système ;

considérant qu'il est souhaitable d'asseoir le système communautaire sur l'expérience acquise au niveau international ;

considérant que les fournisseurs dont l'activité se limite à la mise sur le marché de plantes fruitières et de matériels de multiplication de plantes fruitières doivent être soumis à des conditions moins contraignantes ;

considérant que les mesures prévues dans la présente directive sont conformes à l'avis du comité permanent pour les matériels de multiplication et les plantes de genres et espèces de fruits,

A ARRÊTÉ LA PRÉSENTE DIRECTIVE :

Article premier

La présente directive arrête les mesures d'application supplémentaires pour les listes des variétés de plantes fruitières et des matériels de multiplication de plantes fruitières tenues par les fournisseurs conformément à l'article 9 paragraphe 2 point ii) de la directive 92/34/CEE.

Article 2

1. Les listes tenues par les fournisseurs comprennent les éléments suivants :

i) le nom de la variété ainsi que, le cas échéant, ses synonymes courants ;

ii) des indications concernant la sélection conservatrice de la variété et le système de multiplication appliqué ;

iii) des descriptions de la variété au moins sur la base des caractères et de leur expression, telles qu'elles sont spécifiées à l'annexe de la présente directive ;

iv) des indications, dans la mesure du possible, de la manière dont la variété diffère des autres variétés qui lui ressemblent le plus.

2. Les points ii) et iv) du paragraphe 1 ne s'appliquent pas aux fournisseurs dont l'activité se limite à la mise sur le marché de plantes fruitières ou de matériels de multiplication de plantes fruitières.

Article 3

1. Les États membres mettent en vigueur les dispositions législatives, réglementaires et administratives nécessaires pour se conformer à la présente directive au plus tard le 30 juin 1994. Ils en informent la Commission.

Lorsque les États membres adoptent ces dispositions, celles-ci contiennent une référence à la présente directive ou sont accompagnées d'une telle référence lors de leur publication officielle. Les modalités de cette référence sont arrêtées par les États membres.

2. Les États membres communiquent à la Commission le texte des principales dispositions de droit interne qu'ils adoptent dans le domaine couvert par la présente directive.

Article 4

Les États membres sont destinataires de la présente directive.

Fait à Bruxelles, le 21 septembre 1993.

Par la Commission

René STEICHEN

Membre de la Commission

---

[1] JO n° L 157 du 10. 6. 1992, p. 10.
[2] JO n° L 177 du 21. 7. 1993, p. 28.

ANNEXE

CARACTÈRES DES VARIÉTÉS ET LEURS NIVEAUX D'EXPRESSION

***Citrus* sp.**

Jeune pousse : pigmentation anthocyanique du sommet (10 à 15 cm du sommet)

absente
présente

Fruit : forme de l'extrémité distale

en creux
tronquée
arrondie
légèrement protubérante
fortement protubérante

Fruit : couleur de la surface

verte
verte à jaune
jaune
jaune à orange
orange
orange à rouge
rose
rouge
pourpre

Époque de maturité du fruit

très précoce
précoce
moyenne
tardive
très tardive

***Corylus avellana* L.**

Époque de débourrement (quand deux feuilles émergent du bourgeon)

très précoce
très précoce à précoce
précoce
précoce à moyennement précoce
moyennement précoce
moyennement précoce à tardive
tardive
tardive à très tardive
très tardive

Époque de la floraison mâle

très précoce
très précoce à précoce
précoce
précoce à moyennement précoce
moyennement précoce
moyennement précoce à tardive
tardive
tardive à très tardive
très tardive

Époque de la floraison femelle

très précoce
très précoce à précoce
précoce
précoce à moyennement précoce
moyennement précoce
moyennement précoce à tardive
tardive
tardive à très tardive
très tardive

Involucre : longueur par rapport à la longueur du fruit

plus court
de même longueur
plus long

Involucre : échancrure

faible
moyenne
forte

Involucre : dentelure du bord des échancrures

faible
moyenne
forte

Fruit : grosseur

très petit
petit
moyen
gros
très gros

Fruit : forme générale

globuleux
conique
ovoïde
subcylindrique court
subcylindrique long

Époque de maturité

très précoce
très précoce à précoce
précoce
précoce à moyennement précoce
moyennement précoce
moyennement précoce à tardive
tardive
tardive à très tardive
très tardive

Fruit : pourcentage d'amandon (en poids)

très faible
faible
moyen
élevé
très élevé

Cydonia

Plante : port

érigé
demi-érigé
étalé

Limbe : forme
elliptique
obovale
ovale
arrondi

Fruit : forme générale
globuleux
ovale
pyriforme
rétréci
irrégulier
oblong

***Fragaria* x. *Ananassa* duch.**

Inflorescence : position par rapport au feuillage
en dessous
au même niveau
au-dessus

Fruit : grosseur
très petit
petit
moyen
gros
très gros

Fruit : forme la plus fréquente
réniforme
aplati
globuleux
conique
biconique
presque cylindrique
cunéiforme
ovoïde
cordiforme

Fruit : couleur
jaune blanchâtre
orange pâle
orange
rouge orangé
rouge
pourpre
pourpre foncé

Époque de maturité (50 % des plantes avec des fruits mûrs)
très précoce
précoce
moyenne
tardive
très tardive

Remontée
non remontante
partiellement remontante
remontante

***Juglans regia* L.**

Époque de débourrement
très précoce
très précoce à précoce
précoce
précoce à moyenne
moyenne
moyenne à tardive
tardive
tardive à très tardive
très tardive

Arbre : type de l'inflorescence femelle
simple
en groupes

Arbre : type de ramification des rameaux avec fleurs femelles
indéterminé
déterminé

Époque de maturité
précoce
précoce à moyenne
moyenne
moyenne à tardive
tardive

Malus

Arbre : vigueur
faible
moyenne
forte

Fruit : forme
globuleuse
conique globuleuse
conique globuleuse trapue
aplatie
globuleuse aplatie
conique
conique allongée
conique tronquée
ellipsoïde
conique ellipsoïde (ovale)
oblongue
conique oblongue
oblongue rétrécie

Fruit : couleur du lavis de l'épiderme
orange
rouge
violette
brunâtre

Époque de début de floraison (10 % des fleurs épanouies)
très précoce
précoce
moyenne
tardive
très tardive

Variétés porte-greffes

arbre : vigueur (en marcottière)
faible
moyenne
forte

arbre : nombre de rameaux basaux (en marcottière)
très petit
petit
moyen
grand
très grand

***Olea europea* L.**

Fruit : forme
- allongé
- elliptique
- globuleux

Fruit : mucron
- absent
- présent

Fruit : forme de la base
- arrondie
- tronquée
- déprimée

Fruit : largeur de la cuvette pédonculaire
- étroite
- moyenne
- large

***Prunus amygdalus* Batsch**

Époque de début de floraison
- très précoce
- très précoce à précoce
- précoce
- précoce à moyenne
- moyenne
- moyenne à tardive
- tardive
- tardive à très tardive
- très tardive

Fleur : couleur des pétales
- blancs
- blanc rosé
- roses
- rose foncé

Époque de maturité
- très précoce
- précoce
- moyenne
- tardive
- très tardive

Fruit sec : forme du sommet
- aplati
- arrondi
- pointu

Amandon : forme
- elliptique étroit
- elliptique
- elliptique large
- elliptique très large

***Prunus armeniaca* L.**

Fruit : taille
- petit
- moyen
- gros

Fruit : profondeur de la cavité pédonculaire
- peu profonde
- moyenne
- profonde

Fruit : couleur de fond de la peau
- blanche
- crème à aune
- orangé clair
- orangé
- orangé foncé

Fruit : couleur de la chair
- blanche
- crème
- orangé clair
- orangée
- orangé foncé

Époque de début de floraison (quand l'arbre présente quelques fleurs pleinement épanouies)
- précoce
- moyenne
- tardive

Époque de maturité
- très précoce
- précoce
- moyenne
- tardive
- très tardive

***Prunus avium* L.**
***Prunus cerasus* L.**

Époque de floraison
- très précoce
- précoce
- moyenne
- tardive
- très tardive

Fruit : grosseur
- très petit
- petit
- moyen
- gros
- très gros

Fruit : couleur de l'épiderme
- jaune
- rouge orangé
- vermillon sur fond jaune pâle
- vermillon
- pourpre
- noir

Fruit : époque de maturité
- très précoce
- précoce
- moyenne
- tardive
- très tardive

***Prunus domestica* L.**

Fruit : taille (à la maturité physiologique)
- très petit
- petit
- moyen
- gros
- très gros

Fruit : forme générale en vue de profil (à la maturité physiologique)
- arrondie aplatie
- arrondie
- oblongue
- allongée

Fruit : couleur de fond de l'épiderme (avec la pruine ; à la maturité physiologique)
- blanchâtre (transparent)
- verte
- vert jaunâtre
- jaune
- jaune orangé
- rouge
- violette
- bleu violacé

Fruit : couleur de la chair (à la maturité physiologique)
- blanchâtre
- jaune
- vert jaunâtre
- verte
- orangée
- rouge

Noyau : adhérence à la chair (à la maturité physiologique)
- non adhérant
- semi-adhérant
- adhérant

Noyau : taille par rapport au fruit (à la maturité physiologique)
- petit
- moyen
- grand

Époque de maturité
- très précoce
- précoce
- moyenne
- tardive
- très tardive

***Prunus persica* (L.) Batsch**

Arbre : type
- normal
- spur

Rameau mixte : pigmentation anthocyanique
- absente
- présente

Époque de début de floraison
- très précoce
- précoce
- moyenne
- tardive
- très tardive

Fleur : forme
- rosacée
- campanulée

Pétale : taille
- très petit
- petit
- moyen
- gros
- très gros

Pétiole : nectaries
- absents
- présents

Pétiole : forme des nectaries
- circulaire
- réniforme

Fruit : pubescence
- absente
- présente

Fruit : couleur de fond de la chair
- blanche
- jaune à jaune orangé
- rouge

Noyau : adhérence à la chair
- absente
- présente

Époque de maturité
- très précoce
- précoce
- moyenne
- tardive
- très tardive

***Prunus salicina* L.**

Fruit : taille
- très petit
- petit
- moyen
- grand
- très grand

Fruit : couleur de fond de la peau
- blanchâtre (transparente)
- verte
- vert jaunâtre
- jaune
- orange à jaune
- rouge
- pourpre
- bleu violacé
- bleu foncé

Fruit : couleur de la chair
- blanchâtre
- jaune
- vert jaunâtre
- verte
- orange
- rouge

Époque de floraison
- très précoce
- précoce
- moyenne
- tardive
- très tardive

Époque de maturité
- très précoce
- précoce
- moyenne
- tardive
- très tardive

***Pyrus communis* L.**

Époque de pleine floraison

très précoce
précoce
moyenne
tardive
très tardive

Fruit : grosseur

très petit
petit
moyen
gros
très gros

Fruit : profil (en section longitudinale)

concave
droit
convexe

Fruit : longueur par rapport au plus grand diamètre

très court
court
intermédiaire
allongé
très allongé

Fruit : couleur de fond de l'épiderme (à maturité)

vert
jaune-vert
jaune
rouge

Fruit : longueur du pédoncule

court
moyen
long

Époque de maturité de récolte

très précoce
précoce
moyenne
tardive
très tardive

***Ribes silvestre* Mert et Koch et *Ribes niveum* Lindl. (Groseillier à grappes)**

Époque de maturité

très précoce
précoce
moyenne
tardive
très tardive

Grappe : longueur (pédoncule inclus)

très courte
courte
moyenne
longue
très longue

Baie : taille

très petite
petite
moyenne
grosse
très grosse

Baie : couleur

blanche
jaune blanchâtre
rose
rouge

***Ribes uva-crispa* L. (Groseilliers à maquereau)**

Plante : forme

ovoïde
globuleuse
ellipsoïde transverse

Fruit : taille

très petit
petit
moyen
gros
très gros

Fruit : forme

globuleux
ellipsoïde
pyriforme

Fruit : couleur

jaune
vert-jaune
verte avec teinte blanche
verte
rouge

Époque de maturité des fruits

très précoce
précoce
moyenne
tardive
très tardive

***Ribes nigrum* L. (Cassis)**

Plante : rapport hauteur/diamètre

petit
moyen
grand

Fruit : taille

très petit
petit
moyen
grand
très grand

Époque de maturité des fruits

très précoce
précoce
moyenne
tardive
très tardive

Rubus subgenus _Eubatus_ Sect. Moriferi et Ursini (Ronce fruitière) et hybrides

Plante : port

dressé
dressé à demi-dressé
demi-dressé
demi-dressé à étalé
étalé

Canne dormante : épines

absentes
présentes

Fruit : taille

très petit
petit
moyen
grand
très grand

Époque de début de maturité

très précoce
précoce
moyenne
tardive
très tardive

Rubus idaeus L. (Framboisier)

Canne : nombre de jeunes pousses

très faible
faible
moyen
élevé
très élevé

Seulement les variétés dont la récolte principale est sur la canne de l'année précédente en été

Canne dormante : couleur

brun grisâtre
brun grisâtre à brune
brune
brune à brun grisâtre
brun-pourpre

Fruit : couleur

jaune
rouge clair
rouge vif
rouge sombre
orange
pourpre
noir

Fruit : grosseur

très petit
petit
moyen
gros
très gros

Fruit : rapport longueur/largeur

aussi long que large
plus long que large
beaucoup plus long que large

Récolte principale

sur la canne de l'année précédente en été
sur la jeune canne en automne

Époque de maturité sur cannes de l'année précédente

très précoce
précoce
moyenne
tardive
très tardive